



Arnaque pour une cession de véhicule

Par **cindyfidji**, le **28/04/2019** à **16:47**

Bonjour, j'ai échangé mon véhicule Audi de collection contre une moto 125 cm3 le 25 septembre 2018 pour les sommes identiques de 400 Euros; J'ai fourni certificat de cession et carte grise de l'Audi . La personne avec laquelle j'ai fais cette transaction m'à signé une "attestation sur l'honneur" de me fournir la carte grise de la moto au plus vite prétendant l'avoir perdu . Il s'avère aujourd'hui que je n'ai toujours pas ce document et que la carte grise est toujours resté au nom de son ami qui lui à vendu . La demande de duplicata à bien été faite et le code d'accès envoyé . Néanmoins il ne répond plus à mes messages ni au téléphone . Je lui ai dernièrement envoyé une lettre recommandé AR qu'il à bien reçu, mais toujours aucune nouvelles . Que dois je faire ?

Par **Visiteur**, le **28/04/2019** à **17:24**

Bonjour
Pour mener votre action, ceci est utile

<https://www.litige.fr/articles/default-immatriculation-du-vehicule-certificat-achat-voiture-auto-carte-grise-conformite.amp>